

PROJETER L'INTIMITÉ

L'ARCHITECTURE DU LOGEMENT SOCIAL À L'ÉCHELLE DES INDIVIDUS

Projeter l'intimité :
L'architecture du logement social à l'échelle des individus
Livre 1 - Recherche théorique

Victor Sitavanc
Suivi par le Prof. Vincent Kaufmann
et Guillaume Drevon - LASUR EPFL



2024, Victor Sitavanc

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>).
Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence
CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier le professeur Vincent Kaufmann pour son excellent suivi, son écoute et sa disponibilité. Nos discussions ainsi que ses conseils et recommandations de lectures m'ont permis d'étoffer et de développer ce travail pendant l'ensemble du semestre.

Je remercie également mon Maître EPFL, Guillaume Drevon, pour son enthousiasme, son intérêt et ses conseils tout au long de nos échanges.

Je tiens ensuite à remercier l'ensemble de mes amis, dont les conseils, le soutien et les critiques m'ont été particulièrement bénéfiques tout au long du processus. Je remercie particulièrement Arthur Stepczynski et Or Mizrahi pour nos très longues conversations et débats, leur aide et leurs conseils sur le sujet traité. Un grand merci en particulier également à mes amis et amies, Elise, Ferdinand, Marie, Paulina et Sylvain pour leur amitié et leur présence tout au long de nos études communes

Je remercie enfin ma mère, pour sa patience lors de la relecture de ce travail, et l'ensemble de ma famille pour son soutien tout au long de mes études.

SOMMAIRE

LIVRE 1

Avant propos	7
Introduction	11
I. L'Intimité	19
Définition	
Cultures de l'intime	
Evolution en Europe	
Affirmation de l'identité	
Echelles d'intimité	
Autres formes d'habitat	
Enjeux architecturaux	
II. Le logement social	43
Définition(s)	
Prémices	
Enjeux de l'après-guerre	
Cadre de recherche	
Lois et politiques en Europe	
Rôle de l'architecture	
III. Synthèse théorique	67

LIVRE 2

Cas d'étude
Introduction Analyse
I. Ville et vue
II. Extérieur et distribution
III. Logement et décroissement
IV. Flexibilité et usages
V. Conclusion générale
Bibliographie
Annexes

Avant propos

Au sein de cet énoncé théorique, deux questions évoquées au cœur du débat architectural contemporain seront abordées. D'une part se posera la question de l'individualité, de l'intimité, d'une sphère protectrice et privée, pour tout un chacun au sein d'un logement et d'un groupe social. D'autre part, le contexte du logement social, soit le fait de fixer comme mission aux architectes de permettre à tous les groupes sociaux d'accéder à un logement décent et abordable, constitue le cadre de la recherche.

Dans ce sens, une délimitation tout d'abord européenne a été effectuée, pour des raisons qui seront développées dans le chapitre consacré au logement social. De plus, il a été choisi de se concentrer ici sur des cas d'études et des références architecturales construites depuis les années 1950, autrement dit au lendemain de la seconde guerre mondiale. Un premier corpus de projets de divers pays européens et de différentes périodes a été réalisé au fur et à mesure de ce travail. (voir Livre 2)

Finalement, une sélection au sein de ce corpus de références a été nécessaire afin de pouvoir réaliser des analyses qui soient cohérentes et qui nourrissent la thématique qui sera abordée.

De même, comme il sera présenté par la suite, un certain nombre de notions liées à l'intimité et aux individus sont sujettes à interprétations et si le thème de l'intimité a déjà été traité, tant au niveau architectural que sociologique, il s'avère que la notion d'intime est plus vaste qu'une définition unique. Il s'agit donc plutôt d'y voir une perception propre à chacun, avec des éléments pour autant récurrents et constants.

Il est donc précisé à titre liminaire que le présent énoncé théorique ne prétend pas apporter une réponse totale et exhaustive ni constituer un inventaire généralisant de la question de l'intimité au sein de l'architecture des logements sociaux, mais plutôt tendre vers une analyse d'un certain nombre de considérations importantes et de stratégies au niveau architectural et social, qui ont été développées par les architectes au cours des dernières décennies. Ce travail correspond donc plus à une réflexion et une ouverture sur les moyens que l'architecture peut mettre en place, qu'à une tentative de réponse absolue sur un sujet mêlant des aspects concrets et sensibles.

Introduction

Le point de départ de cette recherche est basé sur différentes hypothèses et observations relatives à l'habitation, sujet largement traité dans la discipline architecturale contemporaine comme il l'a été tout au long de l'histoire de l'architecture telle qu'on la connaît. Si l'on s'en réfère aux célèbres réflexions de Gottfried Semper ou aux gravures de Marc-Antoine Laugier avant lui, l'origine de l'architecture correspondrait à l'image de la cabane primitive, première forme d'habitation construite, protégeant des éléments naturels, puis des intrus, autrement dit, une forme de mise à distance vis-à-vis du monde extérieur.

Parallèlement à cette théorie, de nombreuses recherches et divers écrits placent le début de l'architecture planifiée autour du développement de l'habitation sédentaire ou du stockage de ressources, une fois encore, considérant donc la notion de protection vis-à-vis de l'extérieur, et permettant surtout de contrôler l'impact de son environnement sur les êtres humains et leurs ressources.

Aujourd'hui encore, un nombre très important d'éléments et de questionnements présents dans la théorie architecturale traitent du logement et de l'habitat. Ces deux termes, souvent utilisés comme des synonymes, ne sont pour autant pas aussi proches l'un de l'autre que l'on pourrait le présumer.

En effet, le logement est défini comme étant soit *“l'action de procurer un logement ou l'action de loger les habitants”, soit “d'une partie d'un immeuble [ou d'un] lieu, en particulier en cavité où vient se loger quelque chose.”* (Définition Larousse) Il apparaît donc que le logement comprend une réalité physique très claire, ou du moins l'action de procurer un élément physique à quelqu'un ou à soi-même. Différemment, l'habitat et le fait même d'habiter semble avoir une connotation bien plus vaste, comme le définit Marc Breviglieri :

*“A l'habiter s'attachent des droits fondamentaux qui relèvent du droit à la vie et conditionnent le maintien, l'identité et la visibilité de l'individu dans l'espace public urbain et démocratique.”*¹

Si l'on suit cette définition, on peut donc considérer ici que le fait d'habiter (et le fait d'avoir son propre habitat) sous-entend bien d'autres notions que la seule matérialité du logement ou de l'abri physique. Des attentes et aspirations plus personnelles et subjectives s'appliquent, au même titre qu'un fort rapport à la communauté, à son environnement et au monde qui nous entoure. Une approche sociologique est donc fondamentale dans la manière d'approcher la théorie autour de l'habitat, puis pour les architectes, la question du logement comme part importante de la pratique.

*« Art.25 : Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires »*²

¹ Pattaroni, Kaufmann, et Rabinovich, Habitat en devenir. p.97

² Assemblée générale des Nations unies, Déclaration universelle des droits de l'Homme, (217 [III] A), Paris, 1948, Art. 25

Le texte fondateur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, signée à Paris au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, affirme clairement le droit fondamental pour tout être humain d'accéder à un logement, élément assurant pour partie son bien-être et sa santé. Différemment, une fois encore, Marc Breviglieri affirme de la même manière cette distinction considérant *“l'habiter au niveau d'un bien désirable et non d'un droit exigible comme l'est le logement”*³ pour les raisons claires qui sont que :

*“Non seulement l'habiter donne l'assurance de pouvoir se rendre en un lieu continûment hospitalier : il offre de s'y retirer, de s'y rétablir et de s'y recueillir. Mais en éveillant aussi des manières propres de faire, des traits personnels et des gestes singuliers, il contribue à forger l'expressivité fondamentale de toute personne.”*⁴

Autrement dit, un premier constat important est celui de la différence entre le logement, comme pratique et comme notion architecturale puis droit universel, et la définition de l'habitat, comme aspiration et objectif, suivi par tout individu, avec sa propre définition et sa notion personnelle de ce à quoi l'habitat devrait correspondre. Ces observations mènent déjà à une compréhension différente de ce que l'on doit entendre par habitat, comme une discipline plus complexe que la seule pratique architecturale, comprenant l'acceptation de l'individualité de chacun, sa personnalité, ses aspirations et son besoin d'intimité.

De plus, reprenant les travaux de Frédéric Vandenberghe, dans La sociologie de Georg Simmel (2001), le sociologue et urbaniste Yankel Fijalkow suit l'idée selon laquelle l'habitat serait également à voir comme :

³ Pattaroni, Kaufmann, et Rabinovich, Habitat en devenir. p.101

⁴ Ibid, p.101

“une ressource identitaire dans un univers marqué par la dépersonnalisation des relations sociales.”⁵

L'habitat comporte donc énormément de variables propres à l'individu, son identité, sa place dans la société. Et sur cette question d'identité, citant cette fois-ci Le Suicide (1897) d'Emile Durkheim, Fijalkow souligne également le rôle de l'architecture et du type architectural devenant un *“phénomène social”*⁶ qui finit par agir directement sur tout un chacun comme partie de la société, qui ne serait pas uniquement composée d'individus mais bien d'éléments externes, à l'instar de l'architecture.

Certains sociologues, à l'instar de Monique Eleb ou de Perla Serfaty-Garzon, se sont largement questionnés sur la notion d'individualité et d'intimité dans la pratique architecturale de la production de logement. D'une part, Perla Serfaty-Garzon considère l'habitat comme une *“appropriation de son espace propre [...] ainsi une expression individuelle [qui] relève de l'affirmation identitaire de l'habitant.”*⁷

D'autre part, dans Penser l'habité (1990) Monique Eleb relève ainsi sur les principales considérations liées au logement, ce qu'elle nomme elle-même comme un Paradoxe et allant plus loin sur l'individualité :

*“L'individu n'est pas assez avec les autres dans un rapport épanouissant mais il n'est pas non plus assez seul. Les autres pèsent trop sur lui pour une satisfaction médiocre. Il serait donc sage d'améliorer l'espace de la sociabilité en même temps que d'organiser le libre choix d'être seul.”*⁸

⁵ Fijalkow, Sociologie du logement. p.36

⁶ Ibid p.28

⁷ Serfaty-Garzon, « Le chez soi, habitat et intimité ». p.4

⁸ Eleb-Vidal, Châtelet, et Mandoul, Penser l'habité. p.67

Il semble en effet aussi peu souhaitable d'imposer, par le biais de l'architecture, la vie en communauté à quelqu'un dont le besoin d'intimité est important, que d'empêcher la sociabilisation à un individu sur qui pèserait l'isolement.

Parallèlement à ces considérations, il apparaît aujourd'hui, autant dans le débat politique et sociétal que dans la théorie architecturale, que l'idée de la collectivisation des ressources, des fonctions et activités au niveau du logement avance et tend à se développer de plus en plus. Si la proposition n'est pas nouvelle, de nombreux architectes s'y étant penchés par le passé, il convient également de préciser que l'individualisation des fonctions et activités liées au logement n'a pas toujours fait foi dans l'histoire de l'architecture. Ce constat pose clairement la question de la collectivisation face à la recherche d'autonomie et d'intimité de tout un chacun. Ces deux notions sont donc à traiter conjointement et non en contradiction.

Si l'on se penche à présent sur la thématique du logement social, de nombreux défis se présentent quant à la pratique architecturale de ces projets en particulier. Une définition plus précise du logement social sera présentée au sein du chapitre qui y est consacré; cependant, on peut d'ores et déjà considérer que la pratique du logement social, par définition correspond à toutes les opérations de création de logements, au moins pour partie financées et lancées par un État, un pouvoir public. Cette action relève en général d'une volonté de procurer un logement à des prix inférieurs à ceux du marché privé, et donc souvent destiné principalement à des catégories de la population économiquement désavantagées.

D'une part, il n'est pas rare de constater, et les exemples à travers l'histoire de l'architecture sont tristement nombreux, que les États cherchant à limiter les coûts de réalisation de ces projets, leur qualité s'en est trouvée souvent largement affectée.

*“On sait fabriquer des quartiers pauvres, les preuves expérimentales sont surabondantes. Mais des quartiers populaires ?”*⁹

Les mots de l'urbaniste français Jean Michel Roux repris par Thierry Paquot, dans «Politiques de la ville, quarante ans d'action publique (2007)» expriment très clairement cette problématique. D'autre part, les pouvoirs publics adoptent souvent une vision planificatrice plus tournée vers l'organisation du territoire et la gestion de la ville qu'attentive à l'échelle de l'individu. Quant à l'architecture, la même conception de collectivisation des espaces et fonctions intervient que celle évoquée plus haut.

Il est donc légitime de s'interroger sur l'attention réellement apportée à l'intimité et à l'individu dans ces projets, au regard des éléments présentés ci-dessus. En parallèle, s'il est admis que les catégories sociales les plus concernées par l'obtention d'un logement subventionné n'ont souvent pas d'autres choix que de se contenter de celui qui leur sera attribué, on peut reprendre les termes de l'architecte Christian Moley, lorsqu'il évoque le fait de se sentir *“en situation d'habitat forcé”*¹⁰ Ceci pose donc la question de savoir si l'architecture se doit de ne procurer qu'un logement, ou si elle devrait tendre à proposer aussi un habitat, selon la distinction présentée plus tôt.

⁹ Paquot, « Politiques de la ville », p.21

¹⁰ Moley, L'Innovation architecturale dans la production du logement social : bilan des opérations du plan-construction 1972-1978, p. 48

Face à ces différents constats et ces bases de réflexions, deux hypothèses principales se dégagent :

La première est que de nombreux projets de logements sociaux peuvent parfois développer des éléments architecturaux qui ne savent pas répondre correctement aux besoins et aspirations des habitants.

La seconde hypothèse majeure est que si le débat architectural tend à développer une logique de mutualisation et de collectivisation des activités, ces visions ne répondent pas nécessairement au mieux aux attentes des individus, dont le besoin d'intimité, de sécurité, de pudeur et de privacité reste très important vis-à-vis de la société.

Ces deux hypothèses centrales mènent à la problématique à laquelle cet énoncé théorique tente d'apporter une réponse :

«Compte tenu des défis que représente la création de logements sociaux, comment les architectes parviennent-ils à assurer un cadre de vie, respectueux de l'intimité et de la vie privée de chacun, dans une discipline architecturale toujours plus tournée vers la collectivisation des espaces et des équipements ?»

Pour se faire, cet énoncé sera divisé en deux parties distinctes, la première où il s'agira de définir au mieux les principales notions à analyser, du côté de l'intimité et de l'individu, sur l'aspect des logements sociaux ainsi que sur les éléments architecturaux qui peuvent répondre à cette question. Dans un second temps, l'analyse d'une sélection de projets de références se fera par le biais de divers thèmes et stratégies architecturales présentés dans le premier Chapitre.

I. L'intimité

Définition
Cultures de l'intime
Evolution en Europe
Affirmation de l'identité
Echelles d'intimité
Autres formes d'habitat
Enjeux architecturaux



5. Intimité

5. *Intimité*, Jean Dubuffet, 1959, Lithographie en couleur sur vélin d'Arches, 44x38 cm
(source : MAH Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève. Don de Morris Pinto, 2000)

“L’habitat fait aussi référence à la conscience de l’habitant de sa propre intériorité, à ses secrets, à sa vie familiale et domestique, à ses arrangements privés ; en somme à son intimité.”

Serfaty-Garzon, « Le chez soi, habitat et intimité », p.5

Définition

Selon la question qui vient d’être posée en introduction de ce travail, la notion d’intimité est centrale, et se doit donc d’être correctement définie et exprimée. Aussi bien en matière d’architecture qu’au niveau sociologique, l’intime a été traité et développé sous divers angles et à de nombreuses reprises, sans pour autant en dégager une définition unique et stricte.

En effet, dès l’instant où l’on choisit d’évoquer une notion aussi vaste et pouvant être aussi personnelle, propre à différents individus, différents caractères ou diverses cultures et époques du monde, il est rassurant que l’on ne voie apparaître à aucun moment une définition se voulant clivante et fermée. Néanmoins, une compréhension large de ce terme est nécessaire en vue du développement de ce travail. La définition actuelle du Larousse attribue différents sens à l’intimité, qu’il s’agisse de la familiarité ou de la relation entretenue par des individus proches, de la qualité d’un lieu accueillant lesdites relations ou simplement de la vie privée en tant que telle. Parallèlement, il semble important de se pencher aussi sur son origine littéraire.

En effet, comme le précise Perla Serfaty-Garzon, sociologue et psychologue : *“entre l’intime et l’intérieur, la différence n’est que de degré puisque l’intime “Intimus” est le superlatif,*

*ce qui est le plus intérieur et "interior" le comparatif."*¹¹

On peut donc considérer que plusieurs facettes de ce terme sont à prendre en compte dans le cas présent. Premièrement, le fait est que la notion d'intimité s'applique à différentes échelles, humaine, personnelle et physique, relationnelle et donc sociale, mais également spatiale et sensorielle. Deuxièmement, le terme d'intime dont l'étymologie nous est donnée plus haut, renvoie donc à des questions de profondeur, de lien ou d'attachement, par le fait de représenter ce qui est le plus intérieur.

Cette définition d'intériorité la plus poussée pose bien évidemment des questions, tant au niveau sociologique qu'architectural. Bien que peu souvent utilisé, le terme d'extimité apparaît comme son antonyme principal, et correspond lui aussi à un superlatif, celui d'externe ou d'extérieur, ce qui, là aussi, vient évoquer diverses strates ou distances. Toutes ces considérations peuvent donc aussi bien s'appliquer à la dimension purement humaine ou sociologique, du secret, des pensées et des relations aux autres, qu'à la sphère physique et architecturale, du seuil, du dedans ou du dehors, du proche ou de l'éloigné.

Sur la manière dont ces deux niveaux de lecture de l'intimité, le niveau sociologique ou architectural, peuvent être compris, il existe l'idée selon laquelle elle est liée à la notion de choix ou de sélectivité, *"L'intimité est le cercle de la sociabilité élective, [...] le territoire où peuvent s'exprimer des arrangements sociaux et familiaux définis par les habitants eux-mêmes."*¹² Autrement dit, cette idée sous-entend que le domaine de l'intime nous appartient et que le choix d'en dévoiler ou d'en partager une partie est censé relever de nos

choix conscients. La sociologue Yvonne Bernard considère par ailleurs, que négliger la complexité et toute la dimension sensorielle et relationnelle de l'intimité en la comparant ou confondant avec la privacité serait une erreur d'approche, ne prenant en compte qu'une dimension restreinte de la question. Cette dernière considère alors, qu'en parlant de l'intimité au sein de l'architecture, la distinction public - privé ne permet pas une approche complète de la chose.¹³

Nous verrons en effet au fil de ce travail que les facteurs relatifs à l'intime peuvent s'exprimer de bien des manières et à bien des échelles dans le domaine architectural.

En résumé, si l'on cherche à trouver ou du moins à poser un cadre à la thématique de l'intime, on peut affirmer que cette intériorité qui est propre à chaque individu, peut être influencée par de nombreux facteurs, spatiaux, physiques ou relationnels. Toutefois, il s'agit également de prendre en compte une large part sensorielle, et où chaque individu peut en avoir une conception différente. Il s'agit alors de définir quels éléments architecturaux concrets peuvent répondre à cette recherche d'intimité, et inversement, lesquels peuvent s'avérer en être une entrave.

On peut préciser par ailleurs à ce stade qu'au vu des différentes définitions ci-dessus, il est clair que l'intimité, la pudeur, la notion de secret ou de privacité s'articulent à plusieurs niveaux. En effet si le terme d'intimité peut faire référence aux parties génitales d'un individu, sorte d'intime "absolu", il s'agit également de parler d'habitudes, comportements et attitudes individuelles, de relations ou de comportements au sein d'un couple, d'une famille ou de groupes plus vastes, culturels ou sociaux.

¹¹ Serfaty-Garzon, « Le chez soi, habitat et intimité » p.6

¹² Sefaty-Garzon, Chez soi. Les territoires de l'intimité, p.69

¹³ Bernard, « Les espaces de l'intimité », p. 367

Qui plus est, comme le fait remarquer Monique Eleb dans sa définition de l'intime¹⁴, des moments d'intimité la plus poussée peuvent également se retrouver dans des cadres très collectifs voire publics, au même titre que certains espaces initialement privatifs ou intimes peuvent être le théâtre de moments d'échange avec des individus venant de l'extérieur. Si la sociologue prend l'exemple de l'échange téléphonique dans un lieu public dans le premier cas, on imagine facilement une réception dans un appartement voire une pièce au sein dudit logement pour le cas inverse. Autrement dit, les échelles mêmes de l'intimité peuvent s'avérer bien plus fluides que de prime abord. On verra donc par la suite que l'intime se trouve à bien des niveaux de l'architecture, sans se limiter à l'espace de la chambre à coucher comme on pourrait l'entendre initialement.

Cultures de l'intime

Si l'on prend en compte une des observations relevées plus tôt, sur la manière dont l'intimité peut varier en fonction des cultures ou régions du monde, on voit immédiatement apparaître une importante distinction à faire dans le cadre architectural. En effet, l'architecture de manière générale, et plus particulièrement encore le logement, démontrent à travers le monde des niveaux très différents d'intimité et de rapport au groupe, à la communauté et, pour reprendre l'étymologie du mot d'intime, "à l'externe". S'il semble difficile pour l'architecture de répondre parfaitement aux aspirations et à la conception de chaque individu de l'intime ou du partagé, la question de communauté ou de diverses cultures est déjà plus accessible et nécessite une plus grande attention dans la pratique, entre autres de la production du logement. En s'éloignant quelque peu

du cadre géographique fixé par cette recherche, précisé en avant-propos, on voit apparaître des traitements très différents au niveau architectural de l'intimité des individus et habitants vis-à-vis de l'environnement extérieur. Comme le fait remarquer Gladys Le Bivic dans sa thèse¹⁵, des dispositifs très clairs tels que la distanciation à la rue du Riad marocain ou la logique de seuil de l'habitat japonais traditionnel sont des exemples de dispositifs architecturaux qui démontrent une certaine conception de l'intimité, en limitant ou du moins en marquant le cheminement d'un individu (qu'il soit "externe" ou non) d'un espace partagé à une zone plus intime, domestique voir privée ou secrète. Au niveau même des pratiques et habitudes, on peut constater de très claires variations selon les endroits du monde, sur la pratique domestique et donc la conception de l'intimité d'un logement au quotidien. On peut également citer l'exemple de certaines îles grecques où les logements traditionnels sont particulièrement ouverts et où une grande part de la vie domestique se joue en extérieur, à la vue de tous, voire même parfois où la frontière entre intérieur et extérieur, entre intime et visible s'avère bien plus fine, si ce n'est inexistante au niveau architectural.

On peut évoquer également certains exemples d'Inde ou de la région du Soudan, où il n'est pas rare de voir des pratiques du quotidien se dérouler aux yeux de tous. Si la préparation de repas, souvent vue d'un oeil occidental comme relevant de l'intimité familiale, est dans certains cas ouverte à tous, le fait même de voir parfois des lits placés en extérieur lors des nuits les plus chaudes, une fois encore, moment particulièrement intime selon certaines préconceptions, révèlent une idée et une pratique de l'intimité qui varie énormément, d'une région et d'une culture à l'autre. Si les motivations peuvent

¹⁴ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. pp.90-92

¹⁵ Bivic, « Les espaces du logement à l'épreuve de l'intimité ». p.21

souvent relever soit de conditions climatiques, soit de partage d'équipements ou de ressources, elles n'en restent pas moins révélatrices de rapports à l'intime très variés.

La question qui se pose donc ici, si l'on se penche sur l'intimité des logements sociaux en Europe, est de savoir si et comment l'architecture peut répondre de manière efficace à des besoins d'intimité aussi variés et possiblement différents d'un individu à un autre. De plus, la problématique ne se limite bien évidemment pas au strict logement social, dans un monde où le multiculturalisme est une part intégrante de notre société; il semble alors logique d'affirmer que l'architecture ne devrait pas se limiter à une préconception purement occidentale de cette notion, familiale ou individuelle.

Evolution en Europe

En se concentrant désormais sur le cadre du logement en Europe, il semble important de s'intéresser à la manière dont la notion d'individus et d'intimité y a évolué au cours des siècles et de l'histoire de l'architecture. Plusieurs auteurs, y compris la sociologue Monique Eleb déjà citée précédemment, considèrent que la question de l'intime s'est principalement développée en architecture aux alentours du XVI^e siècle. Cela étant dit, s'agissant de la partie principale du développement, de manière à garder un regard cohérent au vu du sujet traité, on peut supposer que certains éléments propres à la recherche d'intimité peuvent être trouvés plus tôt dans l'histoire. En effet, dès l'antiquité, de nombreuses notions qui s'y rapportent, qu'elles soient spirituelles, intellectuelles ou philosophiques semblent très présentes.

Ainsi, comme le développe l'helléniste et historien Philippe Borgeaud, citant le *De Natura Deorum* de Cicéron :

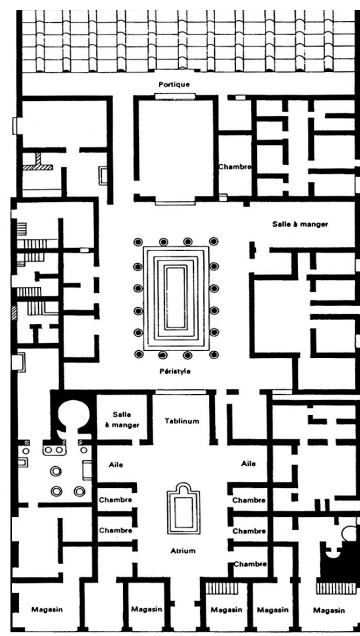
*“Les protagonistes sont réunis dans un lieu retiré, une exèdre qui se trouve à l'intérieur de la maison du pontife Cotta (I, 15). Il faut imaginer un jardin intérieur, avec un portique aménagé en exèdre, et décoré de tableaux comme ceux que Cicéron lui-même désire acheter pour sa villa de Tusculum. Au cours du dialogue, le pontife Cotta concède volontiers qu'il est difficile de nier l'existence des dieux, « si la question est posée dans une assemblée publique ». Mais dans une réunion privée entre philosophes, dans une situation de dégagement, de retraite contemplative, dans l'exèdre du jardin intérieur, il est possible de mettre sur le même plan toutes les alternatives et même, pourquoi pas, de nier l'existence des dieux (I, 22-23).”*¹⁶

Cette référence à l'antiquité démontre deux éléments qui semblent très importants. Tout d'abord, l'importance accordée dès lors à la possibilité d'être isolé du reste du monde, de se trouver en confiance, autrement dit dans un cadre suffisamment secret et intime, de manière à ce que toutes pensées, paroles ou actes soient permis et admissibles. En second lieu, il s'avère ici que des lieux et des dispositifs architecturaux permettent justement de répondre à cette recherche d'intimité, les exèdres évoquées correspondant à des “lieux de discussions munis d'une banquette et décorés de peintures et de sculptures, à l'intérieur des villas de maître”¹⁷ On verra par ailleurs, à de nombreuses reprises dans l'histoire, des dispositifs architecturaux favorisant la retraite individuelle ou en petits groupes, à un niveau contemplatif, individuel ou spirituel.

¹⁶ Borgeaud, « Le jardin des philosophes, liberté de pensée et culture végétale » pp. 53-54

¹⁷ Ibid p.54

Sur la même période, il semble clair aussi que les dispositifs précis des Domus Romaines, telles que celles retrouvées à Pompéi, avaient déjà à cœur de préserver l'intimité de ses habitants et de proposer ainsi plusieurs strates de privacité ou de retraite au sein des plans. Ainsi les *Officinae* ou *Tabernae*, boutiques alignées le long des rues et en front des Domus permettaient une première distanciation vis-à-vis de l'espace urbain. Un second dispositif, la séparation entre le plan organisé autour de l'atrium puis celui autour du péristyle, en retrait du reste du plan, permettait une distinction des espaces et fonctions, dont l'intimité et le niveau de retraite étaient croissants. Parallèlement à ces éléments, on constate néanmoins que les thermes romains faisaient partie intégrante de la vie collective de la ville, confirmant alors que le rapport à l'intimité peut différer largement de notre conception contemporaine.



Plan de la Casa di Pansa, Pompéi,
Les magasins sur la rue (bas)
ainsi que la distinction entre l'atrium et le
péristyle (centre)

(source : Laforge, la religion privée à Pompéi, en
ligne <<http://books.openedition.org/pcjb/6391>>)

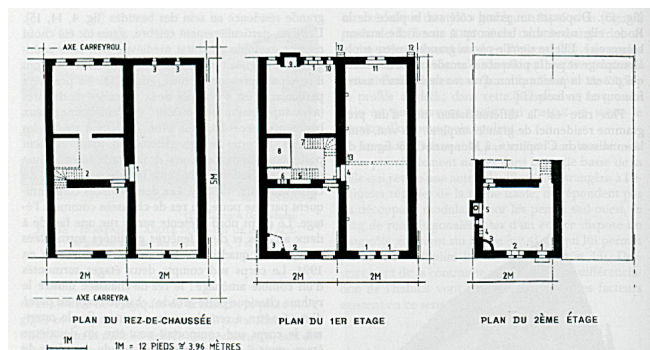
Dans ce cadre, Paola Modesti et Andrea Guerra observent que lorsque de tels espaces étaient proposés au sein de logements, certaines caractéristiques étaient communes : *“Le silence, l’isolement et par conséquent un emplacement dans le lieu le plus retiré de la demeure et souvent une vue sur le paysage naturel.”* ¹⁸

Sachant qu'une des caractéristiques de Pompéi résidait dans sa faible densité verticale, autrement dit dans son étalement sur le territoire, on suppose aisément qu'il eut été plus facile alors de développer des espaces intimes mis à distance du bruit ou des regards de la rue.

En faisant un saut dans le temps, on observe au Moyen-Âge, en France entre autres, la création de zones d'habitations de plus en plus denses et bruyantes. Il semblerait alors qu'à ce moment-là, la notion d'intime eut été peu voire pas traitée. Au niveau de la rue, la plupart des dispositifs en façade, pour autant qu'il y en ait eus, étaient plus axés sur une symbolique urbaine que sur un aménagement domestique. Quant au groupe familial ou communauté habitant au sein du même logis, la plupart des pièces semblent communicantes voire totalement ouvertes les unes par rapport aux autres. Cette composition très ouverte et plus axée sur la notion de communauté ou de groupe que sur les individus ne correspond, selon Monique Eleb *“pas à une étape primitive de la pensée architecturale, mais au contraire à une conception des interactions entre les personnes, à laquelle les architectes se confrontent et qui privilégie les rapports de groupe”* ¹⁹

¹⁸ Guerra et Modesti, « Architecture de l'intimité. Un itinéraire sur les lieux de la pensée », p.142

¹⁹ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. p.91

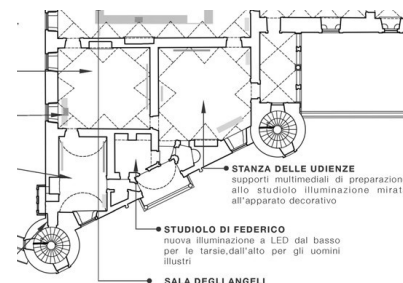


Relevé d'une maison de Monpazier, France, démontrant la grande ouverture du plan (source : Garrigou, « L'architecture domestique des bastides périgourdines aux XIIIe et XIVe siècles », p. 60)

Cette pensée et cette vision de l'architecture ou de la communauté transparaissent aussi bien en ce qui concerne les systèmes de distribution à l'intérieur des logements et leur découloignement qu'à leur rapport à la rue et à la contiguïté des constructions les unes par rapport aux autres. Il s'avère d'ailleurs que les espaces extérieurs de ces exemples répondent plus à des besoins fonctionnels et techniques, laissant supposer que toute autre activité extérieure se faisait à même la rue, en contact direct avec le monde extérieur.

C'est en effet, comme précisé plus tôt, à partir du XVe siècle que l'on a pu observer un regain d'intérêt et un développement au niveau architectural sur la place de l'individu, de la possibilité de s'isoler et sur la notion d'intime. De manière évidente, ces modifications ont, dans un premier temps, concerné les habitations les plus riches et généreuses, donc réservées tout d'abord aux nobles ou aux personnes fortunées. On évoquait précédemment la question de l'intimité à un niveau intellectuel ou spirituel, comme des lieux de retraite. Il est donc possible d'évoquer des œuvres

architecturales particulières, telles que le *studiolo* (cabinet d'étude) du Palazzo Ducale d'Urbino en Italie, construit à la fin du XVe siècle. Ce cabinet, directement communiquant avec la chambre du Duc Federico III, servait principalement de lieu d'étude et de contemplation, ayant la possibilité de s'ouvrir sur un balcon totalement dégagé sur le paysage. Ce genre d'espaces intimes se développeront énormément par la suite, multipliant les boudoirs, espaces de retraite ou de travail, symbole clair d'un intérêt croissant sur la possibilité de se retrouver seul, dans une situation d'intimité totale.



Plan du studiolo du Palazzo Ducale, Urbino (gauche)
(source : CH+partner architecture
en ligne : www.ch-plus.com)



Intérieur du Studiolo, couvert de peintures en trompe l'oeil (droite)
(source : Galleria Nazionale delle Marche,
en ligne : www.gallerianazionalemarche.it)

Parallèlement, on observe de plus en plus de dispositifs mis en place pour garantir ces espaces personnels, impactant les systèmes de distribution, la disposition des espaces selon leurs fonctions, la séparation des flux de circulation, etc. Si le système d'enfilade continue de se développer, on peut par exemple remarquer dans beaucoup d'habitations bourgeoises une séparation des circulations pour les propriétaires et pour les domestiques, autre dispositif censé mettre à distance des individus jugés extérieurs à son intimité. Il n'en reste pas moins que pendant une longue période supplémentaire, les individus moins aisés ne verront pas de

modifications immédiates de l'architecture des logements, la possibilité de la retraite et de l'intimité principalement dévolues aux classes aisées.

La plupart des habitations dites collectives et dévolues aux classes moyennes ou basses, continueront de conserver un vis-à-vis plus fort entre les logements, de par leurs circulations communes, la mutualisation de certains espaces ou l'exiguïté des parties privatives entre autres. La densification urbaine puis l'industrialisation de l'Europe auront entre autres comme effet de limiter encore cet accès pour tout un chacun à des espaces de vie réellement distancés des autres. Une partie du chapitre sur le logement social développera plus avant cette problématique. En dehors des villes, le développement d'habitations individuelles et non contiguës ainsi que le vif intérêt qu'elles provoquent toujours aujourd'hui témoignent de cette recherche de distanciation vis-à-vis du monde extérieur, favorisant individualité et privacité.

Affirmation de l'identité

Le fait que cette recherche et cette aspiration au logement individuel soient encore aujourd'hui partagées par un grand nombre de personnes, malgré la difficulté toujours plus grande à y accéder, ouvrira d'autant plus la question du logement social dans le chapitre suivant. Cela permet également de chercher à savoir si, dans ce cadre-ci, l'intimité est réellement accessible et aboutie. Mais, au-delà de la problématique de l'accessibilité, se pose aussi une question particulièrement importante quant au logement, celle de l'affirmation en tant qu'individu, et d'appropriation en parallèle. La distinction avait déjà été développée dans l'introduction de ce travail entre le logement comme abri,

élément architectural physique et concret, et l'habitat, dont la définition dépend plus de l'individu et de facteurs sociaux et sensoriels.

L'intimité, si elle est aussi importante dans le cadre du logement et pour les individus, vient aussi pour partie du fait que c'est le milieu dans lequel l'individu peut s'exprimer comme il le souhaite, s'y installer et adapter son environnement selon ses propres envies. Si l'appartement individuel en est l'image absolue, la négociation est déjà nécessaire au sein d'une famille quant aux parties partagées d'un logement, et ainsi de suite au fur et à mesure que l'on partage un lieu ou un espace avec de nombreux individus. Il semble important d'observer, aujourd'hui encore, à quel point la société, du moins occidentale, semble tournée vers une logique individualiste et personnelle, tandis que la technologie tend à limiter toujours plus l'isolement, et ce au sein même du logement, ou de l'intimité d'une chambre. Autrement dit, on peut supposer qu'il est d'autant plus important d'avoir la possibilité pour tout individu de contrôler son environnement intime, passant alors petit à petit du logement à l'habitat, ou pour citer Perla Serfaty-Garzon :

“Ce n'est qu'après coup, sur la fondation du recueillement que l'homme se réfugie empiriquement dans l'intimité de la maison construite. Et c'est seulement lorsque ce refuge est accompli que le bâtiment prend son plein sens de demeure, de maison. Tant qu'un bâtiment est pur abri, logement, tant qu'il est ustensile et instrument de protection contre les intempéries ou les ennemis, réserve de nourriture ou espace fonctionnel, il n'a pas lieu comme demeure.” ²⁰

²⁰ Serfaty-Garzon, « Habiter », p.4

Parallèlement à l'idée importante d'appropriation du logement, de manière à en faire un habitat, dont l'intimité et l'identité seront donc essentielles, il est évident aussi que l'affirmation d'une identité par son logement vient aussi du fait qu'il puisse, de temps à autres, perdre quelque peu de sa privacité, lorsque l'on y reçoit quelqu'un. L'habitat devient alors non seulement dans l'intimité une façon d'exprimer son identité mais aussi de la faire voir aux autres. Ainsi, que l'architecture nous laisse choisir à qui ouvrir ou non notre intimité ou que celle-ci la limite ne provoquera de toute évidence pas le même niveau d'appropriation, autrement dit, pas la même capacité à en faire un réel habitat, intime et personnel. Une idée supplémentaire, apportée par la définition de l'identité dans «Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous» correspond à la possibilité pour tout individu, en plus d'exprimer son identité *"[...] aussi de la transformer lentement dans le temps. Et ceci semble fondé sur les deux qualités du lieu de vie qui sont les plus évoquées par les habitants : la permanence de son organisation spatiale, mais aussi ses possibilités de changement, maîtrisées par l'habitant."*²¹

L'idée de maîtrise des lieux et de son intimité confirme le rôle que devrait avoir l'architecture dans ce cas précis : permettre, si ce n'est encourager, l'appropriation par chacun de son habitat et de son espace intime, et favoriser l'expression de son identité et de sa singularité.

Echelles d'intimité

Un des points qui reste à résoudre est celui des différentes échelles ou degrés d'intimité dont on souhaite parler. Il avait été précisé précédemment, ne serait-ce que dans

la définition d'intimité, que plusieurs niveaux se dégagent déjà : l'intimité de son propre corps, pensées et habitudes individuelles, relations entretenues avec d'autres individus plus ou moins proches. On peut ajouter à cela l'idée selon laquelle un pan de l'intimité correspond aussi, selon le besoin d'affirmation identitaire développée ci-dessus, au fait de se sentir chez-soi ou dans un cadre où l'on se sent accepté et/ou reconnu. Yvonne Bernard confirme en effet selon sa définition du *Chez-soi*, une *"expression qui signifie au sens strict une relation entre un lieu et une identité.[...] le sentiment d'être chez soi est d'abord vécu dans l'espace du logement mais il peut être également ressenti dans un espace public, dans un quartier, dans une ville."*²²

Selon cette idée on voit dès lors apparaître un grand nombre de notions architecturales se rapportant directement à l'intimité au sein d'un projet de logement. Si la salle de bain ou la chambre à coucher peuvent être vues comme les espaces où l'intimité peut être maximale, vis-à-vis de sa famille, les autres espaces communs d'un logement peuvent avoir une valeur intime vis-à-vis du voisinage proche; les espaces extérieurs privatifs, vis-à-vis du quartier, et les espaces communs, le bas d'un immeuble, une zone arborisée, etc peuvent avoir ainsi une dimension, certes partagée par les habitants, mais intime pour chaque individus, vis-à-vis du dehors, de la ville.

Il est donc clair que si l'intimité se trouvera plus aboutie dans un espace clos, loin de tous regards indiscrets et permettant une solitude totale, elle pourra également être vue et trouvée dans des lieux bien plus collectifs, partagés par un certain nombre de personnes ayant en commun un sentiment d'appartenance et le sentiment du chez-soi.

²¹ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. pp.83-84

²² Bernard, « Les espaces de l'intimité », p.367

Une fois de plus, il s'agit donc d'une conception bien plus fluide au niveau architectural, spatial et social qu'on ne pourrait le penser.

Ainsi l'architecture, si elle souhaite s'intéresser dans le cadre du logement au fait de garantir une intimité à ses habitants, ne peut se contenter de proposer de simples espaces clos et distancés de tout, du fait que ce sentiment dépend des activités et de moments en particulier. Selon les individus, une action ou une autre fera appel à plus ou moins de pudeur, de secret ou de privacité. Au même titre, les différents espaces d'un logement, ou d'un ensemble de logements, peuvent voir leurs usages et leurs niveaux d'intimité varier en fonction des moments, que l'on parle d'une chambre à coucher servant aussi de lieu où l'on reçoit, ou d'un balcon, selon que tout le monde se trouve sur le sien, ou le fait qu'on s'y retrouve seul face au paysage. Dans cette optique, un second défi pour l'architecture est de garantir une intimité et une privacité à chaque habitant, sans que l'idée de collectivité et de sociabilité ne soit imposée. Dans un rapport émis par le Laboratoire de Sociologie Urbaine de l'EPFL concernant le parc de logements sociaux genevois, il est observé que *"Le sacrifice de la privacité pour permettre la création d'un lien social est très mal vécu par les habitants."*²³

Il s'agit donc d'un équilibre particulier auquel l'architecture se doit de travailler si l'on reprend l'idée de passer d'un logement à un habitat. Faute de quoi, comme le fait observer Yankel Fijalkow, différents conflits ou problèmes au sein d'un ensemble de logements éclatent en général autour d'espaces peu caractérisés, dont la frontière entre réellement commun et tout à fait privé n'est pas claire.²⁴

²³ Devron et Pattaroni, « Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social dans le canton de Genève - Volet Quantitatif », p.36

²⁴ Fijalkow, Sociologie du logement. p.102

Autres formes d'habitat

Pour diverses raisons, économiques, sociales, politiques, plusieurs alternatives au logement individuel ou à l'immeuble collectif de logements ont vu le jour et tendent à se développer de plus en plus. Parfois, certains modèles architecturaux se développent en fonction de volontés politiques ou de propositions architecturales, dans certains cas également à la suite d'initiatives individuelles. On voit par exemple un essor de plus en plus important en Suisse de coopératives de logements, le cas de la ville de Zurich étant particulièrement emblématique. On peut également citer un type de logements, nommé en France HID, pour habitat individuel dense, généralement développé dans des centres urbains, fonctionnant comme de plus petites communautés où la densité est moins importante que celle du logement collectif habituel, mais reprenant certaines qualités attendues de l'habitat individuel. On peut également citer le mouvement du squat, où des collectifs d'habitants s'installent dans des lieux dont ils n'ont pas la propriété, mettant en place des approches différentes à la vie collective et au partage d'équipements ou d'espaces.

On constate alors que, dans toutes ces situations, l'intimité reste une question centrale et la recherche de différents niveaux de privacité existe, comme une constante au-delà d'un type de logement particulier. Si les dispositifs architecturaux au sein des HID relèvent autant de la planification architecturale que d'interventions ultérieures des habitants²⁵, il semble évident que dans le cas des squats, la mise en place de lieux intimes et privés se fait à l'initiative du groupe, suite au partage des équipements et espaces.²⁶

²⁵ Paris et Wieczorek, « L'intimité au sein des espaces extérieurs de l'habitat individuel dense », pp. 2-4

²⁶ Pattaroni, Kaufmann, et Rabinovich, Habitat en devenir. p.106

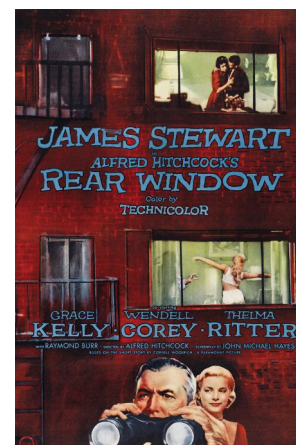
Enjeux architecturaux

Au vu des considérations sur la notion d'intimité dans le logement, ses échelles, son importance, son histoire ou son impact social, une question centrale reste celle de la mise en place et de l'assurance d'une telle intimité par l'architecture. Comme énoncé en avant-propos de ce travail, il existe une dimension largement personnelle à l'intimité, chacun ayant un rapport en soi avec l'intime, la pudeur ou le secret qui diffère d'un individu à un autre. Cependant, certains éléments et dispositifs architecturaux ont déjà été évoqués comme concourant à cette garantie.

D'une part, dans beaucoup de projets de logements, la densité semble parfois créer une impression d'intrusion et participer au sentiment de perdre en intimité et en individualité. La gestion des flux, les systèmes distributifs et les espaces de circulation aux abords des logements constituent donc des éléments importants à prendre en compte. Cet élément a entre autres été largement observé dans le rapport émis par le LASUR de l'EPFL, cité plus tôt : *"l'impact de la densité sur la qualité de vie ne dépend pas simplement du nombre de personnes vivant dans un même immeuble mais bien de la manière dont les logements y sont répartis."*²⁷

La présence du seuil, entre les espaces ouvertement collectifs et les lieux considérés plus intimes ou privés, semble donc extrêmement importante. En effet, de manière plus imagée, on connaît les théories et expérimentations imaginées par Jeremy Bentham autour de l'architecture panoptique. Si le principal de ces recherches concernaient alors l'architecture carcérale, son application nuancée à certaines théories du logement démontre une perte d'intimité très importante.

De manière moins extrême on peut rappeler le célèbre film d'Alfred Hitchcock, *Fenêtre sur cour*, mettant particulièrement bien en scène l'idée du voyeurisme et du vis-à-vis au sein d'un logement, lorsque l'architecture ne protège pas de ce vis-à-vis dans une certaine mesure. Cette attention visuelle concerne par ailleurs, pour revenir sur l'idée des différentes échelles d'intimité, autant l'ensemble de logements en lui-même que la ville ou la rue qui l'entoure. En effet, on peut imaginer que le sentiment d'intrusion ou de vis-à-vis n'aura pas la même intensité selon que l'on parle d'un voisinage proche, ou de passants et de la densité d'un cadre urbain.

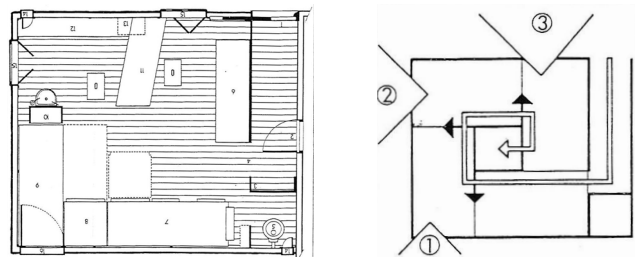


Affiche du film d'Alfred Hitchcock
Fenêtre sur Cour (Rear window) 1955
(source : www.rts.ch)
[Paramount Pictures, Patron Inc, Collection Christophel]

Si la vue a effectivement son importance, elle ne concerne pas que le risque d'intrusion mais peut à l'inverse valoriser la qualité d'un espace intime, de par sa luminosité, son isolement ou sa vue sur le paysage. Un exemple particulièrement évocateur serait celui du cabanon de Le Corbusier, construit en 1952, dont chaque ouverture ménageait une vue différente, tantôt très ouverte sur le paysage, tantôt bien plus restreinte. Bien évidemment au vu de la composition et implantation du cabanon, son niveau d'intimité est exemplaire et semble donc peu applicable

²⁷ Messer et al., « Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social dans le canton de Genève - Volet Qualitatif », p.42

aux cas d'ensembles de logements, bien que de nombreux projets mettent en place des dispositifs cherchant à créer une forme d'introversion des espaces extérieurs.



Cabanon de Le Corbusier, Plan et schéma de ouvertures et vues sur le paysage. (source en ligne : kabinettderdinge.wordpress.com)

L'aspect sensoriel relatif à l'intimité en architecture a déjà été évoqué et ne concerne en l'occurrence pas uniquement la vue. Les qualités acoustiques sont elles aussi centrales si l'on souhaite assurer à chaque habitant la garantie de sa privacité. Il semble par ailleurs, comme le fait remarquer Fijalkow²⁸, que le bruit provenant des appartements voisins semble être plus problématique que celui de la rue. Il y a donc là aussi des enjeux plus techniques, relatifs à la question du confort, qui participent à l'assurance d'intimité et de privacité.

Enfin, au niveau du logement en tant que tel, bien des enjeux semblent se dégager et être régulièrement mis en avant. Il était précisé précédemment qu'une partie du rôle de l'intimité permettait aussi l'affirmation de son identité et une libre expression de ses modes de vie ou préférences. Il apparaît donc que la standardisation et le fait de présupposer de chacun des usages des espaces du logement risquerait de devenir une entrave à la vie privée de ses habitants. En ce sens, l'adaptabilité et la flexibilité des espaces et dispositifs

architecturaux assurent également une gestion individuelle des espaces et échelles d'intimité selon les moments, et selon les choix de chacun. Pour autant, flexibilité ne rime pas toujours avec ouverture totale ou décroisonnement. En reprenant l'idée selon laquelle, au sein d'un groupe familial également, le fait de s'isoler et de ne pas être en permanence au contact des membres les plus proches de soi fait pleinement partie de la recherche d'intimité. La défonctionnalisation est parfois pointée comme une réponse possible, en insistant plus sur les qualités de chaque espace, en dimensions, luminosité, isolement, etc.

Par ailleurs, un défi supplémentaire quant aux enjeux de l'architecture repose dans une tendance, déjà évoquée et qui tend à se répandre : la réduction de cellules intimes et privées à leur minimum, dans une logique de mutualisation ou d'économie. S'il existe des exemples théoriques et pratiques, tels que le projet *Do you see me when we pass* développé par Dogma en 2019, ou le projet de MINMAX réalisé en 2016 à Zurich, deux questions persistent en parallèle. La première est de savoir s'il est réellement possible de garantir une intimité qualitative en réduisant au maximum les espaces considérés comme privés, et la seconde étant de savoir s'il existe un minimum nécessaire à cet épanouissement par l'isolement et la privacité, dans des projets majoritairement axés sur une vision collective de l'habitat.

²⁸ Fijalkow, Sociologie du logement, p.102

II. Le logement social

Définition(s)

Prémices

Enjeux de l'après-guerre

Cadre de recherche

Lois et politiques en Europe

Rôle de l'architecture

“Cependant le choix de la localisation et d’un type de logement n’est guère le lot des ménages aux revenus modestes ou moyens, l’essentiel étant pour eux d’être logés. Habitant le secteur locatif social, certains perçoivent leur espace urbain, situé en banlieue ou en grande périphérie, comme un enfermement. L’habitat souvent dégradé redouble le sentiment de stigmatisation.”

Fijalkow, Sociologie du logement. p. 84

Définition(s)

Avant de s’attarder sur les différentes stratégies de la production du logement social, il convient d’en avoir, préalablement, une définition générale. Dans *Housing policies and rented housing in Europe*, Jacqueline Smith et Michael Oxley définissent de manière claire le logement social comme “*toute construction qui relève de l’utilisation de fonds publics, d’un prix fixé et sans référence directe avec le marché mais lié à des besoins (notamment ceux des plus défavorisés) et de décisions politiques en termes de quantité, qualité et de contrat.*”²⁹

Autrement dit, le fait d’aborder la question du logement social sous-entend d’une part de traiter du mal-logement comme un défi sociétal, de même que la paupérisation d’une part plus importante de la population. D’autre part, cela sous-entend que les pouvoirs publics sont à considérer comme les premiers intervenants et responsables dans le domaine. Il a déjà été fait mention de la Déclaration Universelle des droits de l’Homme dans l’introduction de ce travail, définissant dès 1948 le logement comme étant un droit fondamental. Vingt ans plus tard, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) réaffirme ce droit fondamental au logement pour tous, et enjoint l’ensemble des États signataires à agir en conséquence pour assurer sa bonne application.

²⁹ Fijalkow, Sociologie du logement. p.73

« Art. 11.1 : Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. Les Etats parties prendront des mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit et ils reconnaissent à cet effet l'importance essentielle d'une coopération internationale librement consentie. »³⁰

Il va donc sans dire que l'action et la volonté d'offrir au plus grand nombre un logement qui réponde aux besoins en matière de bien-être et de santé sont entendues dès lors comme relevant de la dignité humaine et de droit fondamental pour tous les hommes et femmes. Et selon ce deuxième texte historique, le rôle que les états et les responsables publics se doivent de remplir est central.

Parallèlement à cette définition, un terme qui revient souvent dans divers textes anglo-saxons en lieu et place du *Social Housing* est celui d'*Affordable Housing*, à traduire ici par logement abordable. Ce constat confirme une intention de procurer un logement aux personnes les plus défavorisées, ou de manière plus vaste, de proposer une offre de logements qui soient à des prix abordables, sous-entendu accessibles, sans directement faire référence aux pouvoirs publics. Différemment, en Allemagne ainsi que dans d'autres pays, le terme qui est généralement employé est celui du *Logement subventionné*³¹, avec cette fois-ci un accent placé sur l'intervention de l'État pour aider l'accession à un logement via leur financement et donc mise en œuvre.

Enfin, en France, le terme de logement social renvoie directement au HLM, Habitat à loyer modéré, qui est décrit comme suit : « Un logement social ou HLM est un logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales. »³² Ici, en plus de la participation claire de l'État dans le processus et le contrôle des coûts, l'attribution de ces logements selon des conditions précises évoque clairement le fait de concerner les catégories de population les plus défavorisées de la société. Cela sous-entend donc que la liberté de choix en matière de logement en est profondément amoindrie.

Bien qu'aujourd'hui certains organismes privés participent également à la mise en œuvre de logements abordables, et si certains projets de logements subventionnés par le public ne s'adressent pas exclusivement aux personnes ayant des revenus particulièrement bas, certains constats généraux permettent de proposer une première définition. On distingue donc de ces différentes définitions plusieurs facteurs entrant en compte dans la question du logement dit social. En premier lieu, l'objectif principal est de construire et mettre à disposition des logements qui soient à des prix inférieurs à ceux du marché. Cela étant, il s'agit de permettre à des groupes sociaux défavorisés d'obtenir un logement décent. Enfin, la participation de l'État reste malgré tout centrale, quand bien même des organismes privés y contribueraient.

Comme le fait remarquer Christine Whitehead, l'ensemble de ces observations confirme que l'engagement politique pour atteindre les objectifs cités plus haut est primordial.³³

³⁰ Assemblée générale des Nations unies, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, (2200A XXI), New York, 1966, Art 11.1

³¹ <https://www.housingeurope.eu/resource-107/social-housing-in-europe>

³² Ministère Français de la cohésion des territoires <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/logement-social>

³³ Whitehead, « Social Housing Models ». p.18

La question du logement social en devient donc non seulement architecturale et sociale, mais porte également une forte dimension politique, d'autant plus susceptible d'évoluer et de fluctuer au cours du temps.

Prémices

Si la volonté de procurer un logement au plus grand nombre, indépendamment de leurs revenus ou de leurs positions économiques a été, comme démontré précédemment, traité dès l'Après guerre et est toujours d'actualité, cette problématique est présente au niveau social et architectural depuis bien longtemps.

En effet, au fur et à mesure du développement et de la croissance liés à la révolution industrielle et à l'expansion du capitalisme en Europe dès le XVIIIe siècle, la densification des villes s'est accélérée, au même titre qu'une tendance à l'exode rural se développait. Parallèlement à ces phénomènes sociaux, il existait à ce moment-là également une volonté de la part des autorités de développer et moderniser les villes au fur et à mesure de leurs expansions, comme suite logique du développement industriel qui avait lieu en Europe.

Ainsi, au moment même où les travaux d'extension et de densification des villes avaient lieu, une révolution au niveau du logement prenait place. Si l'on se penche sur l'exemple de la ville de Paris, le développement des immeubles de rapport (dont la valeur de placement et de rendement prenait de plus en plus d'importance) prend place au moment même où les grands travaux de régularisation de la ville initiés par le Baron Haussmann se concentrent plus sur une homogénéisation urbaine que sur des réflexions domestiques abouties.

La densification qui aura lieu dans la plupart des grandes villes d'Europe, dont Paris, Londres ou Vienne sont des exemples extrêmement parlants. Au-delà des exemples les plus marquants de développement et de densification, on peut également évoquer des cas comme celui de Genève, dont la question de l'agrandissement urbain et la densification se pose aussi dès le XIXe siècle.



Plan d'agrandissement de
Genève, L. Blotnitzki, 1855
(source : DCTI Etat de Genève)

Au fur et à mesure que le développement des villes s'est accru, de nombreux exemples architecturaux montrent les effets immédiats sur les parcelles bâties et donc directement sur les espaces de la ville dédiés au logement. Les îlots extrêmement denses développés à Paris par Paul Fouquiau ou le développement du principe d'îlots à cour tels que les *Baublocks* ou *Mietkasernes* en Allemagne et en Autriche avaient entre autres pour vocation de gérer une demande accrue en logements ouvriers, tout en contenant leur emprise sur un territoire urbain toujours plus dense.



Quartier Rue Simart, Paris, Paul Fouquiau 1882, (source : Bing Maps)



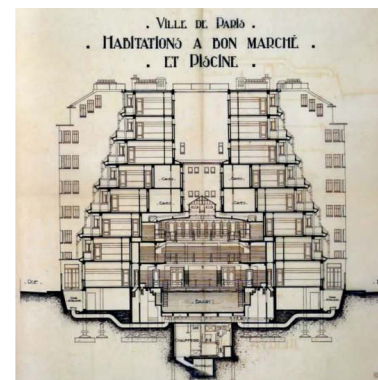
Mietskasernenring, Berlin, 1928 (source : www.berlinlayers.com)

Ces diverses interventions mènent, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, à des situations qui s'avèrent intenable sur les plans sanitaires et sociaux. On assistera alors à une prise de conscience et à des prémices de réflexions hygiénistes et sociales autour du logement pour les parties les plus défavorisées des habitants des villes, autrement dit pour le logement ouvrier.

En ce sens, on peut observer la prise de conscience face aux diverses problématiques, d'ensoleillement, de salubrité, d'hygiène ou de densité. Le terme d'HBM, (habitation bon marché) ancêtre du HLM moderne apparaît par ailleurs dès 1889.³⁴ Les autorités ainsi que les architectes se sont saisis de cette question, comme en témoigne entre autres le règlement sanitaire parisien de 1904, régissant un certain nombre de normes à respecter dans un cadre de salubrité de la ville et des constructions, puis du *Congrès International d'assainissement et de salubrité de l'habitation* de Paris la même année.³⁵

Henri Sauvage développe ses principes d'immeubles à gradins permettant un meilleur ensoleillement, alors reconnu comme une des sources de qualité de vie et de maintien sanitaire dans le logement. L'ensemble du courant hygiéniste

ainsi que bon nombre d'innovations architecturales dès la fin du XIXe siècle témoignent en effet de ce questionnement.



HBM Rue des Amiraux 13, Paris, Henri Sauvage, 1927, Coupe (source : Restauration et mise aux normes de la Piscine des Amiraux, 75018 Paris dossier presse, 2017)

Comme le précise encore Christian Moley, *“Alors que, pour l'immeuble de rapport, se manifeste la crainte d'une réglementation restreignant le droit de propriété, le logement social semble au contraire appeler la norme. Cette idée s'est cependant avérée à nuancer, notamment par rapport aux plans types généralement rejetés. Les architectes théoriciens se focalisent surtout sur des études typologiques concernant l'ouverture des plans masses, sans revendiquer une attention particulière aux plans de logements, même dans le cas où l'analyse les révèle plutôt novateurs.”*³⁶

Ce constat nous indique plusieurs choses. Premièrement, il semble alors clair que le défi de la salubrité impose la mise en place de nouvelles normes et règles de construction, pour limiter au maximum les risques de surdensité et les conséquences sanitaires que cela sous-entend.

On constate ensuite que la distinction se fait ici aussi entre les constructions et l'architecture privée, axée sur une logique de rendement économique, et l'architecture du

³⁴ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. pp.78-79

³⁵ Moley, L'architecture du logement. p. 77

³⁶ Moley, L'architecture du logement. p. 105

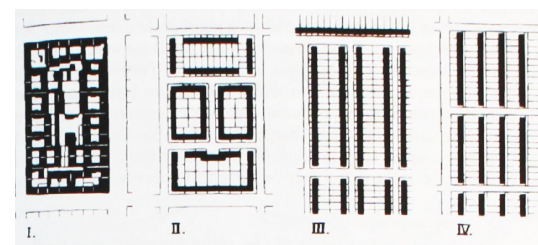
logement ouvrier, puis social où l'attention de l'État se porte de manière différente.

Enfin, on peut observer dans ce commentaire de Christian Moley l'idée que les architectes se concentrent parfois davantage alors sur la dimension urbaine des ensembles, plus que sur la qualité intrinsèque des logements, point qui s'avère central dans l'objet de cet énoncé théorique.

On verra ainsi au cours de cette période, allant de la fin du XIXe siècle jusqu'à la période d'entre deux guerres, de plus en plus de théories et expérimentations architecturales, voire des utopies tentant d'apporter une réponse aux problèmes sociaux, urbains et sanitaires dans le cadre du logement ouvrier ou du logement dévolu aux plus démunis. En effet, les recherches de Charles Fourier au XIXe siècle autour du phalanstère, suivies par Jean Baptiste Godin pour le familistère de Guise, terminé en 1884 sont largement soutenues par les acteurs industriels, dans un esprit de trouver de nouvelles structures ouvrières efficaces. Ces propositions auront un impact très important au niveau social en évoquant plus clairement une recherche de mise en commun et des collectivisations des activités propres au logement et à la vie domestique. De manière générale, la notion d'intimité à ce moment et dans ce cadre précis semble presque totalement ignorée.

Au même titre, les théories de Ebenezer Howard, dès 1898, sur la volonté de développer des *Garden cities*, cités jardins alliant une réponse possible à la densification et à l'industrialisation des grandes villes, et de meilleures conditions de vie pour les classes ouvrières, seront reprises et développées au XXe siècle. Ernst May reprendra d'ailleurs ses principes généraux

dans les années 1920, en développant un nombre très important de Siedlungen, de grands projets de logements en périphérie des villes, développant de nouvelles notions de communauté et de partage des espaces et activités. Au même moment, les projets du pouvoir socialiste de la Vienne Rouge développeront de nombreux Höfe, comme prémices de grands ensembles en milieu urbain. Encore une fois, l'attention est ici portée au niveau de la ville et du territoire en premier lieu, bien que des notions de domesticité et privacité soient déjà plus présentes.



Evolution de l'îlot urbain,
Ernst May, Schéma, 1930
(source : Panerai, Castex,
Depaule, De l'îlot à la barre,
p.109)

Monique Eleb dans son dictionnaire dévolu à l'habitat regroupe les principes des Cités-jardins sous une définition commune : *"Le mot jardin accolé à celui de cité change tout. Il a longtemps signifié une pensée sur la ville et une vision sociale. Ses penseurs (Unwin, Sellier, le socialisme municipal en France) souhaitent instaurer une volonté de vivre ensemble avec plaisir grâce à des conditions spatiales particulières : bâtiments posés dans des paysages attractifs, habitations saines et confortables, équipements en tous genres, pensés pour faciliter la vie quotidienne, les sports et la culture."*³⁷

Pour résumer ces évolutions, on peut donc relever tout d'abord que les autorités ainsi que les architectes se sont

³⁷ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous.p.29

longtemps penchés sur la question d'offrir des logements dont la qualité de vie serait supposée meilleure pour les classes ouvrières et défavorisées. Cela étant dit, de nombreux facteurs entraient en ligne de compte au niveau du développement économique et industriel et comportaient majoritairement, une fois encore, une vision plus portée sur l'échelle urbaine et celle du territoire que sur celle de l'intimité. Ces projets auront donc un impact à long terme dans la théorie architecturale et dans le débat public, sur les projets de logements collectifs et de communautés au sein du logement social. Comme le fait observer la sociologue Monique Eleb : *“Quand la personne est perçue comme moins importante que le groupe, il est banal que l'on agrandisse les lieux de la vie communautaire et que l'on prévoie de petites cellules pour chaque individu. C'est en général le fondement souvent implicite des projets utopiques.”*³⁸

Enjeux de l'après-guerre

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les destructions causées par le conflit ont épargné peu de villes en Europe, et la nécessité de reconstruire sera alors une des principales préoccupations des gouvernements. Parallèlement à ce besoin pressant, le gouvernement des États-Unis lance le Plan Marshall, prévoyant l'octroi de financements à de nombreux États Européens, de façon à reconstruire leurs villes et relancer l'activité économique du continent après six ans de guerre destructrice. Dans le même temps, un regain d'intérêt autour du principe de l'État providence prend place, confirmant la position et la responsabilité des pouvoirs publics dans la création de logements pour le plus grand nombre.

³⁸ Eleb, L'habitation en projets. p.79

Dans ce sens, différents pays ont eux-mêmes mis en place de nombreux plans d'action et de reconstruction, en fonction des dommages et des besoins. Par ailleurs, en ce qui concerne les États Socialistes d'Europe centrale et orientale, la création de logements accessibles devient aussi un droit reconnu et une responsabilité claire du secteur public.³⁹

De plus, la création importante et rapide de logements, en plus de répondre à la demande gigantesque suite aux bombardements, permet de relancer tant l'urbanisation d'un grand nombre de zones que l'activité économique de l'Europe, tout en offrant de nouveaux emplois.⁴⁰

Ainsi, les autorités se lancent dans la construction de grands projets de logements, principalement aujourd'hui rassemblés sous l'appellation de Grands Ensembles, souvent en périphérie des villes, menant à une urbanisation toujours plus diffuse sur le territoire, et reprenant un certain nombre de théories architecturales citées plus tôt, quant au développement de quartiers en dehors des villes. Selon Monique Eleb, il semblerait que la majorité de la population interrogée à l'époque se soit montrée plus favorable aux types de logements individuels.⁴¹ Malgré tout, la grande majorité des projets s'orientent dans un premier temps vers des solutions d'habitat partagé, une fois encore, plus axées sur la collectivité que l'individu.

Si on comprend aisément le besoin des autorités d'alors d'avoir une vision à l'échelle du territoire, cela n'empêche pour autant pas de questionner le réel intérêt porté à l'époque sur les aspirations ou besoins d'individualité de leurs citoyens.

³⁹ Poggio et Whitehead, « Social Housing in Europe ». p.2

⁴⁰ Ibid. p.2

⁴¹ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. p.68

Dans cette même définition des *Grands ensembles* ⁴², la sociologue observe néanmoins différents degrés de satisfaction et de qualité sociale et architecturale. Il est relevé que certains de ces projets ont su développer des logements adaptés et d'excellente qualité, quoique trop éloignés des villes ou de leurs centres urbains les plus proches. En revanche, la baisse drastique des coûts ou une attention peu prononcée sur la qualité architecturale, sociale ou technique de ces projets créeront des conditions de vie bien moins qualitatives voire désastreuses, qui mèneront à la critique de ces projets aujourd'hui bien ancrée dans le débat architectural.

Parallèlement à la question de la qualité architecturale des projets évoqués, les effets sociologiques ont été observés à maintes reprises et différents constats sont alors exprimés, sur les notions de densité, de mixité (qu'elle soit typologique ou sociale) et sur la vie en communauté en général dans lesdits projets. *“Sur un terrain plus contemporain et dans un cadre architectural homogène, Chamboredon et Lemaire [1970] observant la cohabitation de groupes sociaux différents dans les grands ensembles de logements sociaux, notent un processus de différenciation et des pratiques de distanciation entre milieux populaires et couches moyennes supérieures.”* ⁴³

Déjà au cours des années 1970, les sociologues observaient les risques de distanciation voire même de ségrégation sociale dans les cas de figures où la mixité sociale d'un projet faisait cohabiter des groupes sociaux aux revenus différents.

Et pourtant, il est également observé qu'un manque de diversité sociale au sein d'un même projet peut avoir des

conséquences néfastes, lui aussi. Marc Antoine Messer, urbaniste et chercheur, fait alors remarquer comment *“La trop forte densité, le manque d'intimité ainsi que le manque de mixité participent à la création d'un sentiment d'intrusion ou de ghetto.”* ⁴⁴

Autrement dit, il est difficile à ce stade d'affirmer si la mixité sociale est une solution ou à l'inverse un problème dans le cadre du logement social. Il serait en effet raisonnable d'imaginer qu'il existe un équilibre dans la conception d'un projet sur cette notion de mixité. Cela dit, il est important d'observer l'énorme impact que l'architecture et la planification peuvent avoir, dans un cas comme dans l'autre, sur la réaction des individus, ainsi que l'impact sociologique sur une communauté ou un groupe d'habitants.

A une échelle plus individuelle, on remarque effectivement que le manque d'intimité et la densité peuvent participer eux aussi à des réactions négatives vis-à-vis des logements sociaux. On peut probablement expliquer ces effets en se référant une fois encore à la définition que donne Monique Eleb du Chez soi, où le terme semble ressurgir de manière très importante après la Seconde Guerre Mondiale, symbole, selon la sociologue, *“de la prise de conscience d'un manque vital vécu pendant la guerre.”* ⁴⁵

On parle donc ici d'un besoin d'individualité et d'intimité telles qu'elles ont été définies au début de ce travail, tandis que les réponses apportées par les pouvoirs publics étaient alors majoritairement tournées vers le territoire et la collectivité.

⁴² Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. pp.68-69

⁴³ Fijalkow, Sociologie du logement. pp.34-35

⁴⁴ Messer et al., « Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social dans le canton de Genève - Volet Qualitatif », p.41

⁴⁵ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. p.28

*“Ainsi, durant le XIXe siècle, la famille nucléaire est devenue petit à petit un des garants de l’ordre moral libéral [...] Une des conditions de cet ordre moral était la privatisation des espaces domestiques, nécessaire pour soustraire la famille aux épreuves de la vie publique et lui permettre de se développer harmonieusement.”*⁴⁶ Si Luca Pattaroni fait remarquer ici que la structure familiale ainsi que le système social ont fortement influencé l’architecture et la privatisation des espaces au sein de logements, on observe également l’impact que cette logique aura à terme sur la production architecturale du logement, à savoir le fait de standardiser de plus en plus les logements, limitant la mixité au niveau typologique également.

Aujourd’hui encore, l’accession à un logement reste une thématique très importante, quoique de toute évidence moins présente dans le débat politique actuel en Europe, toujours centrale dans le débat architectural. Bruno Marchand, s’interrogeant sur l’intérêt et l’actualité de la notion d’Existenzminimum telle que développée par Ernst May dans les années 1920, relève en effet que plusieurs éléments restent à prendre en compte dans le cadre du logement, et dans un sens de l’individualité, à savoir la hausse des prix d’accession à un logement, au même titre que l’évolution des styles de vie et de la longévité au sein d’un même logement.⁴⁷

Cadre de recherche

Le cadre de ce travail se concentrera donc sur différents projets de logements sociaux tels que définis précédemment et réalisés en Europe depuis le début des années 1950, après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cette période, bien que large, a effectivement vu apparaître de nombreux projets à différentes échelles, dans différents contextes, qu’il s’agira d’analyser.

Il s’agissait donc ici de poser les bases permettant de comprendre le(s) contexte(s) inhérent(s) à la production de logements sociaux dès ce moment, les théories et attitudes développées par les architectes ainsi que par les pouvoirs publics avant ce tournant de l’histoire européenne. Il est clair néanmoins que depuis cette période, où un grand nombre de théories architecturales ont vu le jour et se sont développées, d’autres événements historiques, crises ou mouvements, ont eu un impact autant sur la société de manière générale que sur l’architecture. En effet, que l’on parle du mouvement social de contestation développé suite à Mai 68, de la première grande crise pétrolière de 1973 ou encore de la grande crise économique de 2008, il va sans dire que divers facteurs ont fait évoluer la société ainsi que l’attitude des autorités et des architectes. Ces éléments seront à prendre en compte dans l’ensemble de l’analyse de la seconde partie, tout en conservant un regard principalement architectural et dirigé sur son rapport à l’intimité des individus.

Lois et politiques en Europe

Par ailleurs, il est évident que le fait de parler de logement social, impliquant directement les autorités publiques et politiques, suppose de nombreuses approches politiques différentes, entre les pays et systèmes, ainsi qu’au fur et à mesure du temps. Là encore, cette notion est bien évidemment à prendre en compte pour comprendre que les interventions des États dans les différents projets développés impactent forcément leurs architectures.

⁴⁶ Pattaroni, Kaufmann, et Rabinovich, *Habitat en devenir*. pp.115-116

⁴⁷ Marchand, « Moving On : Is Existenzminimum Still Relevant? ». p.191

Plutôt que de développer chacune des prises de positions politiques de ces dernières décennies, on peut se référer à la description faite par Christine Whitehead, professeure d'économie du logement à la *London School of Economics* qui distingue trois grands courants d'action politique.⁴⁸

-L'Etat providence, comme évoqué plus tôt, qui considère le logement comme faisant partie du "contrat social entre les gouvernements et leurs populations" où le logement est fourni par des acteurs publics ou à but non lucratif pour répondre au besoin de logement, qui concerne les pays d'Europe du Nord et occidentale.

-Le second profil évident est celui des systèmes Socialistes en Europe de l'est, où la municipalité est centrale, et où les employeurs jouent également un rôle sur le fait d'offrir un logement convenable.

-Enfin, les pays du sud de l'Europe, où les différents acteurs locaux ont à leur charge la prise en compte des besoins en matière de logement, où l'autorité centrale se charge plus généralement des questions de financement et de normes ou lois générales relatives à la construction de logements.

Ces distinctions sont bien évidemment à nuancer davantage, sachant que chaque projet de logement social a alors eu à faire face à des situations politiques et sociales profondément différentes. Il est également clair que, dans bon nombre de cas, lorsque des projets de logements sociaux ont échoué, les responsabilités ne devraient pas être entièrement imputées à son architecture ou aux architectes responsables de leur conception.

Les politiques publiques, l'organisation sociale et le climat économique sont donc autant de dimensions qui influencent la planification d'un projet et par conséquent la qualité de vie du bâtiment, du quartier et de ses occupants. La musique de Philip Glass rythmant la démolition de l'ensemble du complexe de Pruitt-Igoe en 1976⁴⁹, projet de 2'870 logements par l'architecte Minoru Yamasaki en représente un bon exemple. Lorsque la décision fut prise en 1971 de démolir le quartier, les raisons et les facteurs ayant poussé à une telle décision étaient multiples. Le taux de criminalité dans le quartier, ajouté aux questions de ségrégation et de racisme, ainsi que les innombrables dégradations et dégâts s'étant multipliés en quelques années sont autant de facteurs ayant mené à cet échec.⁵⁰ On peut également citer en Europe les cas de la Vele di Scampia, gigantesque complexe de logements sociaux construits à Naples dans les années 1980, dont la mainmise de la mafia et les problèmes sociaux de la région, en partie à imputer aux autorités politiques, finirent par mener à son évacuation et démolition partielle; ou dans une autre mesure, le cas de la Grenfell Tower de Londres, dont l'incendie en 2017 a coûté la vie à plus de septante personnes⁵¹ et où la responsabilité de l'État en matière d'entretien et de rénovation est pointée.

En bref, de nombreux facteurs politiques et publics impactent chaque projet de logement social, qu'il s'agisse de son emplacement, de ses coûts, de sa mise en œuvre ou du bon déroulement de la vie sociale en son sein.

Deux facteurs restent malgré tout presque constants, peu important les volontés politiques du moment ou les régions concernées par la construction de logements sociaux.

⁴⁸ Whitehead, « Social Housing Models », p.15

⁴⁹ Koyaanisqatsi. Documentaire. New cinema, Island alive, 1982.

⁵⁰ Shllaku, Visar. « Factors That Contributed to the Failure of the Pruitt-Igoe Housing »

⁵¹ Karakusevic, « A New Era of Social Housing », p.50

D'une part, les États, depuis les années 1950, ont multiplié les normes en matière de construction, (garantie théorique d'un confort et d'une qualité minimale exigée) dont l'impact sur l'architecture est considérable. D'autre part, la majorité des politiques de logements sociaux impliquent d'aider et permettre l'accession au plus grand nombre à un logement, sans pour autant en faire des propriétaires mais des locataires, à défaut. En ce sens, les observations de Luca Pattaroni s'avèrent une fois de plus très adéquates :

*"La possibilité d'aménager à sa guise son propre logement est essentielle pour pouvoir l'habiter pleinement. Ainsi, il est difficile de prendre durablement ses aises dans une chambre d'hôtel ou encore une chambre d'étudiant où l'on n'ose pas planter un clou au mur ou bouger le mobilier, sans parler d'effectuer des travaux plus conséquents. Dans une certaine mesure, les locataires se tiennent quelque part entre le client d'hôtel et le propriétaire."*⁵²

Se pencher sur l'intimité constitue donc deux défis architecturaux : d'une part trouver le moyen de proposer une qualité de logement certaine au sein de toutes les normes réglementant le logement; et d'autre part trouver le moyen d'offrir une forme de flexibilité à ses occupants, sachant que des limitations légales empêchent certains aménagements, pourtant essentiels au sentiment d'habitat et de liberté.

Rôle de l'architecture

Ainsi la question se pose, face à l'ensemble de ces constats, de savoir quel rôle les architectes peuvent-ils et devraient-ils remplir de manière à améliorer la qualité de vie des individus, et, en l'occurrence au sein de cette recherche, concernant le besoin d'intimité de chacun ?

Premièrement, plusieurs écrits et recherches tendent à démontrer que certaines théories purement architecturales n'ont pas su répondre à la complexité du logement social, limitant les potentiels pour leurs habitants. A ce titre, Yankel Fijalkow souligne : *"la production de masse et la déstructuration des quartiers populaires ont aussi suscité une critique du fonctionnalisme et du modernisme architecturaux et urbains. Reprochant à l'approche productiviste de considérer les habitants comme les objets des politiques [...]* Ainsi, les habitants des logements sociaux, aménageant leur propre confort en tournant le dos aux dispositifs techniques mis en place par les ingénieurs montrent que, contrairement à ce que proposait le Corbusier [1925] le logement est loin d'être une simple "Machine à habiter".⁵³

Autrement dit, la première tâche de l'architecte serait, selon cette idée, de replacer l'humain au centre du processus architectural de la conception de logements sociaux, avant la théorie architecturale, parfois éloignée ou en décalage avec les réelles aspirations des habitants. Dans la suite logique de cette affirmation, un processus de planification participative est souvent évoqué comme une possible réponse à la question des modes d'habiter. L'idée voudrait que l'architecte soit plus en contact avec les bénéficiaires des logements qu'il conçoit, pendant la conception ainsi que lors du fonctionnement des projets. L'idée selon laquelle, lors de la planification *"L'architecte doit approfondir l'art de la médiation et de la traduction (qu'il avait déjà acquis pour partie dans le dialogue bilatéral avec le client)"*⁵⁴ démontre une volonté d'adapter au mieux les logements dès leur conception pour répondre aux besoins et aspirations de ses habitants.

⁵² Pattaroni, Kaufmann, et Rabinovich, Habitat en devenir. p.117

⁵³ Fijalkow, Sociologie du logement. p.31

⁵⁴ Pattaroni, Kaufmann, et Rabinovich, Habitat en devenir. p.17

Dans un second temps, sur l'utilisation et le bon fonctionnement des lieux, une idée plus poussée encore encouragerait *"l'anticipation et l'accompagnement des usages sur un temps long" qui serait "aussi important que les éléments architecturaux dans le fonctionnement d'un immeuble de logement social"*.⁵⁵

Dans le sens d'une évolution qualitative de l'architecture, Monique Eleb définit «L'innovation» comme étant dépendante du *"Désir de l'habitant, [d'un] besoin de changement lié à des modes de vie émergents, [d'une] évolution des manière de penser"*⁵⁶ pour que les habitants ne l'acceptent. Si on comprend alors que ce rôle de médiateur, et surtout de personne à l'écoute des aspirations et besoins, est facilement applicable dans l'architecture privée ou à plus petite échelle, il n'en va pas pour autant de même dans des projets denses et mandatés par l'État.

Dans cette idée, les deux rapports conjoints, réalisés par le LASUR de l'EPFL et la fondation Mobil'Home de Genève (évoqués plus haut) interrogent de nombreux bénéficiaires de logements sociaux sur leurs modes de vie et sur les possibles améliorations que l'architecture pourrait apporter aux immeubles dans lesquels ils vivent. Évoquant des notions aussi bien directement spatiales et fonctionnelles que des éléments et ressentis sensibles, les conclusions de ces deux textes seront centrales dans la suite de cette recherche pour comprendre et explorer le rôle que l'architecture peut remplir pour garantir de meilleures conditions de vie et en l'occurrence une meilleure intimité à ses habitants.

⁵⁵ Messer et al., « Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social dans le canton de Genève - Volet Qualitatif », p.7

⁵⁶ Eleb, Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. p.87

En effet, deux des sondages et statistiques développés au sein de ces recherches concernent autant les aspirations des habitants au niveau du logement à proprement parler qu'à l'échelle de l'ensemble d'habitation.

Les éléments qui ressortent le plus à l'échelle du quartier correspondent (dans l'ordre d'importance) à la présence de végétation et d'espaces verts, ainsi qu'un service de transports bien organisés, de sécurité et encore de tranquillité. Au fait de juger le niveau d'importance desdits facteurs, les habitants ont jugé ces facteurs comme «très importants» à 75% pour les espaces verts, et jusqu'à 63% pour la tranquillité.⁵⁷ Ces éléments démontrent bien non seulement l'équilibre entre les éléments très concrets et plus sensoriels, mais confirme également de nombreux aspects qui peuvent être directement rapprochés de l'intimité.

Quant au logement en tant que tel, là aussi, des éléments aussi bien pragmatiques que sensibles, les habitants jugeant comme «très important» la luminosité (77%) le prix (79%) la durabilité (67%) ou le nombre de pièces à 62%, jugé par ailleurs plus important que la surface totale (55%).⁵⁸ Une fois encore, ces conclusions et observations serviront dans la seconde partie de cet énoncé théorique.

⁵⁷ Drevon et Pattaroni., « Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social dans le canton de Genève - Volet Quantitatif ». p.20

⁵⁸ Ibid, p.22

III. Synthèse théorique

Au terme de cette recherche théorique, les deux domaines croisés de cet énoncé, qui feront partie de l'analyse de la partie 2, ont été développés, non seulement vis-à-vis de leurs histoires respectives, mais également en ce qui concerne leurs enjeux actuels et la place que l'architecture prend ou devrait prendre dans ces deux cas.

Par ailleurs, un certain nombre de considérations, relatives tant à l'intimité qu'au logement social, ont démontré l'impact que ces deux domaines ont directement sur les individus, la société et les rapports entretenus dans l'espace commun voire public.

S'il est clair désormais que l'intimité, bien que propre à chacun et donc subjective peut aussi être assurée partiellement par différents dispositifs architecturaux, il s'agira dans la seconde partie de cette recherche d'analyser ces dispositifs dans une sélection de projets de logements sociaux.

La question supplémentaire, relative au cadre du logement social, correspond par ailleurs au fait de voir à quel point certaines limites sociales, politiques, ou architecturales, ainsi que l'accent mis sur la collectivisation d'espaces, peuvent impacter la potentielle intimité dans ces mêmes projets.



Victor Sitavanc
EPFL - Section Architecture 2023-2024